

SÉANCE GÉNÉRALE DES MEMBRES DU CONSEIL

2015/12/07
19H30
HÔTEL DE VILLE
SALLE DU CONSEIL

Sont présents: M. Jacques Lessard - Mme Juliette Jalbert - M. Charles Audet - M. Germain Martin
Mme Pauline T. Poirier - M. Rock Rousseau - M. Alain Brochu - M. Patrice Bissonnette

ORDRE DU JOUR

1.- PRIÈRE

2.- ORDRE DU JOUR - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Ordre du jour - Adoption tel que présenté modifié

3.- PROCÈS VERBAUX

3.1 Procès-verbaux – Adoption Séance ordinaire Séance extraordinaire

4.- CORRESPONDANCE

4.1 Aucune

5.- RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

5.1 Voirie (Germain Martin)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.5 Tourisme (Charles Audet)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.2 Loisirs (Alain Brochu)	<input type="checkbox"/>	5.6 Culture (Pauline T. Poirier)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.3 Incendie (Rock Rousseau)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.7 150 ^e Anniversaire (Juliette Jalbert)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.4 Urbanisme (Jacques Lessard)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.8 Comité RevitalisAction (Alain Brochu)	<input type="checkbox"/>

6.- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.

6.1 Assemblée du comité consultatif d'urbanisme le mardi 1^{er} décembre à 8h00.

7.- TRÉSORERIE

7.1 Présentation aux membres du conseil les « états des recettes et dépenses » selon les différents départements.

8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

8.1 Lecture et commentaires des comptes de 500.\$ et plus

9.- ADMINISTRATION -

9.1 Demande du *Festival country de Disraeli* pour l'édition 2016.
9.2 Demande d'aide financière pour le *Centre d'Entraide de la région de Disraeli*.
9.3 Demande d'aide financière à la MRC des Appalaches pour la formation des pompiers volontaires.
9.4 Autorisation de paiement à *Sani-Thetford 2000 inc.* pour des travaux de nettoyage du réseau d'égout.
9.5 Autorisation de paiement à *Pavage Centre-sud du Québec* pour des travaux de pavage.
9.6 Octroi du contrat pour le déneigement et le sablage du *chemin Létourneau*, pour la saison hivernale 2015-2016.
9.7 Octroi du contrat pour le déneigement et le sablage du *chemin de la Coop* et du *chemin Laflamme* pour la saison hivernale 2015-2016.

- 9.8 Octroi du contrat pour le déneigement et le sablage d'une *partie du rang 3*, d'une *partie du rang 5* et d'une *partie du rang 6* pour la saison hivernale 2015-2016.
- 9.9 Demande du comité organisateur de l'événement *Disraeli d'Écoles* pour la réalisation de la troisième édition (2016).
- 9.10 Engagement de M. Jérôme Hallé à titre de mécanicien pour le Service des travaux publics.
- 9.11 Autorisation de paiement à *TORA inc.* pour les travaux de démolition du bâtiment des Chevaliers de Colomb, projet de la marina.
- 9.12 Autorisation de signature de l'entente intervenue entre la Commission scolaire des Appalaches, l'École polyvalente de Disraeli et la Ville de Disraeli pour l'utilisation de la bibliothèque.
- 9.13 Autorisation de signature de l'entente intervenue entre la Commission scolaire des Appalaches, l'École polyvalente de Disraeli, l'École primaire Sainte-Luce et la Ville de Disraeli pour l'utilisation des différents locaux et infrastructures.
- 9.14 Modification de la date du conseil municipal de janvier 2016.
- 9.15 Demande des Chevaliers de Colomb de Disraeli pour une aide financière pour la Guignolée du 19 décembre 2015.
- 9.16 Demande de permis de colportage de la Fondation canadienne du rein pour la période du 2 au 24 avril 2016.
- 9.17 Autorisation de paiement d'honoraires professionnels à SNC Lavalin inc. – travaux d'installation d'un ponceau au parc Industriel, rue Beaudoin.
- 9.18 Autorisation de paiement d'honoraires professionnels à CIMA+ - projet de l'usine de traitement de l'eau potable.
- 9.19 Autorisation de signature de l'entente intervenue entre la Polyvalente de Disraeli et la Ville de Disraeli pour l'utilisation de la bibliothèque.
- 9.20 Frais d'abonnement pour l'utilisation de la bibliothèque pour l'année 2016.
- 9.21 Nettoyage des trottoirs pour la saison hivernale 2015-2016.
- 9.22 Autorisation de signature pour l'entente de partenariat relative à la fourniture de service des cadets de la Sûreté du Québec – été 2016.
- 9.23 Don d'un coffre d'outils de la succession de M. Charles-Édouard Oceau.

10.- URBANISME

- 10.1 Aucun

11.- AUTRES SUJETS

- 11.1 Eau potable
- 11.2 Budget 2016 (coupure MAMOT)
- 11.3 Déneigement des trottoirs
- 11.4 Assemblée extraordinaire – budget 2016 le 22 décembre 2015 à 19h30

12.- PÉRIODE DE QUESTIONS

- 12.1 Le maire invite ↪ les membres du conseil à poser des questions
- 12.2 Le maire invite ↪ les citoyens à poser des questions

13.- CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée close lorsque l'ordre du jour est épuisé

14.- LEVÉE DE LA SÉANCE

VILLE DE DISRAELI M.R.C. DES APPALACHES

**Séance ordinaire
du 7 décembre 2015**

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue publiquement aux lieu et heure ordinaires des séances de ce conseil, le lundi 7 décembre 2015, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent Mme Juliette Jalbert, M. Charles Audet, M. Germain Martin, Mme Pauline T. Poirier et M. Rock Rousseau, sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

- 1.- Prière
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Adoption des procès-verbaux
- 4.- Lecture de la correspondance
- 5.- Rapport des comités
- 6.- Rapport du C.C.U.
- 7.- Trésorerie
- 8.- Présentation des comptes et engagement des crédits
- 9.- Administration
- 10.- Urbanisme
- 11.- Autres sujets
- 12.- Période de questions
- 13.- Clôture de l'assemblée
- 14.- Levée de la séance

2.- ORDRE DU JOUR - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

12-2015-383

**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

3.- PROCÈS VERBAUX - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

12-2015-384

**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015 a été remise aux membres du conseil, dans les délais prescrits.

QUE le procès-verbal n'est pas lu et est adopté tel quel.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

4.- CORRESPONDANCE - RÉOLUTIONS SELON LA CORRESPONDANCE

Aucune

5.- RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

5.1	Voirie (Germain Martin)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.5	Tourisme (Charles Audet)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.2	Loisirs (Alain Brochu)	<input type="checkbox"/>	5.6	Culture (Pauline T. Poirier)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.3	Incendie (Rock Rousseau)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.7	150 ^e Anniversaire (Juliette Jalbert)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.4	Urbanisme (Jacques Lessard)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.8	Comité RevitalisAction (Alain Brochu)	<input type="checkbox"/>

6.- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.

- 6.1 Assemblée du comité consultatif d'urbanisme le mardi 1^{er} décembre à 8h00.

7.- TRÉSORERIE

- 7.1 Une présentation aux membres du conseil « des états recettes et dépenses comparatifs » a été remise.

12-2015-385

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS

12-2015-386

**PROPOSÉ PAR MM. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QUE ce conseil approuve le paiement des comptes selon la liste des chèques émis en date du 30 novembre 2015, totalisant 259 832.87 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits disponibles pour le paiement de ces déboursés.

Patrice Bissonnette, Dir. gén. & Sec.-trés.

9.- ADMINISTRATION

- 9.1 Demande du Festival country de Disraeli pour l'édition 2016.

CONSIDÉRANT QUE le *Festival country de Disraeli* tiendra sa troisième édition du 20 au 24 juillet 2016;

CONSIDÉRANT QUE les responsables ont fait une demande pour obtenir gratuitement l'aréna pour cette période de même que les terrains avoisinants;

12-2015-387

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
Et résolu,

QUE le conseil autorise le prêt de l'Aréna 76 pour la période du 20 au 24 juillet 2016 à titre gratuit pour la tenue de la troisième édition du *Festival country de Disraeli*.

QUE les responsables puissent se servir des terrains avoisinants sous la propriété de la Ville pour cette période également.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.2 Demande d'aide financière pour le Centre d'entraide de la région de Disraeli.

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'entraide de la région de Disraeli (CERD) a fait une demande d'aide financière pour l'année 2015 ;

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'entraide de la région de Disraeli permet de desservir certaines familles dans le besoin, surtout au niveau du logement ;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des municipalités du secteur sud de la MRC des Appalaches en sollicitent pour contribuer à la poursuite des activités du CERD ;

12-2015-388

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR
Et résolu,

QUE le Conseil octroie une aide financière au montant de 5 000 \$ pour le Centre d'entraide de la région de Disraeli pour l'année 2015.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.3 Demande d'aide financière à la MRC des Appalaches pour la formation des pompiers volontaires.

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel ;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence ;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli prévoit la formation de trois (3) pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Appalaches en conformité avec l'article 6 du Programme.

12-2015-389

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil présente une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmette cette demande à la MRC des Appalaches.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.4 Autorisation de paiement à *Sani-Thetford 2000 inc.* pour des travaux de nettoyage du réseau d'égout.

12-2015-390

Il est,
PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement à *Sani-Thetford (2000) inc.* au montant de 8 617.40 \$ taxes incluses pour les travaux de nettoyage du réseau d'égout.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.5 Autorisation de paiement à *Pavage Centre-sud du Québec* pour des travaux de pavage.

12-2015-391

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement à *Pavage Centre-sud du Québec* au montant de 13 502.27 \$ taxes incluses pour les travaux de pavage.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.6 Octroi du contrat pour le déneigement et le sablage du *chemin Létourneau*, pour la saison hivernale 2015-2016.

12-2015-392

Il est,
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT

APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET

Et résolu,

QUE le Conseil octroie le contrat de déneigement et de sablage du chemin Létourneau pour la saison hivernale 2015-2016 à *Déneigement Éric Champagne* au montant de 776.08 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

- 9.7 Octroi du contrat pour le déneigement et le sablage du *chemin de la Coop* et du *chemin Laflamme* pour la saison hivernale 2015-2016.

12-2015-393

Il est,

**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**

Et résolu,

QUE le Conseil octroie le contrat de déneigement et de sablage des *chemins de la Coop et Laflamme* pour la saison hivernale 2015-2016 à *Ferme G.M. Turgeon* au montant de 3 909.15 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

- 9.8 Octroi du contrat pour le déneigement et le sablage *d'une partie du rang 3, d'une partie du rang 5 et d'une partie du rang 6* pour la saison hivernale 2015-2016.

12-2015-394

Il est,

**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

Et résolu,

QUE le Conseil octroie le contrat de déneigement et de sablage *d'une partie des rangs 3, 5 et 6* pour la saison hivernale 2015-2016 à *Construction Réal St-Laurent Ltée* au montant de 3 748.19 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

- 9.9 Demande du comité organisateur de l'événement *Disraeli d'Écoles* pour la réalisation de la troisième édition (2016).

CONSIDÉRANT QUE le comité organisateur de l'événement *Disraeli d'Écoles* a besoin de l'autorisation de la Ville de Disraeli pour la tenue de cette activité le 28 mai 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE le soutien des départements des incendies et des travaux publics seront sollicités pour encadrer l'aspect sécurité de cet événement ;

12-2015-395

En conséquence, il est,

**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**

Et résolu,

QUE la Ville de Disraeli autorise les organisateurs de l'événement *Disraeli d'Écoles* à circuler sur les chemins et rues de son territoire pour la tenue de leur activité ;

QUE les organisateurs pourront compter sur le soutien du Service des incendies ainsi que du Service des travaux publics pour l'aspect sécurité durant la journée du 28 mai 2016 ;

QUE la Ville diffusera l'événement par l'entremise de ses différents réseaux.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

- 9.10 Engagement de M. Jérôme Hallé à titre de mécanicien pour le Service des travaux publics.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli a procédé à l'engagement de M. Jérôme Hallé à titre de mécanicien/opérateur/journalier le 4 mai 2015;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 4.05 de la convention de travail des employés de la Ville de Disraeli, M. Hallé avait une période de probation de 1 200 heures à réaliser;

CONSIDÉRANT QU'en date du 27 novembre 2015 cette période de probation était terminée ;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des travaux publics de donner le statut d'employé régulier à M. Hallé ;

En conséquence, il est,

12-2015-396

PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN

APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU

Et résolu,

QUE le Conseil confirme l'engagement à M. Jérôme Hallé comme employé régulier du Service des travaux publics au poste de mécanicien/opérateur/journalier.

QUE le Conseil souhaite la bienvenue à M. Hallé au sein de l'équipe des employés de la Ville de Disraeli.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

- 9.11 Autorisation de paiement à TORA inc. pour les travaux de démolition du bâtiment des Chevaliers de Colomb, projet de la marina.

12-2015-397

Il est,

PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET

APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT

Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement à TORA inc. au montant de 10 368.45 \$ taxes incluses pour les travaux de démolition du bâtiment des Chevaliers de Colomb, projet de la marina.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

- 9.12 Autorisation de signature de l'entente intervenue entre la Commission scolaire des Appalaches, l'École polyvalente de Disraeli et la Ville de Disraeli pour l'utilisation de la bibliothèque.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli désire offrir une accessibilité au loisir sportif, communautaire et culturel à ses contribuables;

CONSIDÉRANT QUE l'accès à la bibliothèque est un lien essentiel pour le développement de notre communauté ;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire des Appalaches désire participer au développement culturel de Disraeli ;

CONSIDÉRANT QUE les deux parties reconnaissent les avantages d'une collaboration étroite entre elles en vue d'une meilleure utilisation des ressources disponibles à mettre en commun ;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun que les parties mettent en commun leur bibliothèque respective afin de mieux satisfaire leur clientèle ;

12-2015-398

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil autorise la signature de l'entente intervenue avec la Commission scolaire des Appalaches, l'École polyvalente de Disraeli et la Ville de Disraeli pour l'utilisation de la bibliothèque.

QUE le Conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli ladite entente.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

- 9.13 Autorisation de signature de l'entente intervenue entre la Commission scolaire des Appalaches, l'École polyvalente de Disraeli, l'École primaire Sainte-Luce et la Ville de Disraeli pour l'utilisation des différents locaux et infrastructures.

CONSIDÉRANT QUE les parties reconnaissent les avantages d'une étroite collaboration pour l'implantation, l'administration, l'opération, en vue d'une utilisation optimale de leurs équipements et locaux respectifs à mettre en commun au bénéfice de la communauté, tant étudiante que citoyenne ;

CONSIDÉRANT QUE pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de définir les engagements des parties en ce qui concerne l'utilisation de leurs locaux, des aménagements et équipements respectifs pour des fins récréatives, ainsi que les priorités à établir dans l'utilisation de ceux-ci;

12-2015-399

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil autorise la signature de l'entente intervenue avec la Commission scolaire des Appalaches, l'École polyvalente de Disraeli, l'École primaire Sainte-Luce et la Ville de Disraeli pour l'utilisation des différents locaux et infrastructures.

QUE le Conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli ladite entente.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

- 9.14 Modification de la date du conseil municipal de janvier 2016.

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a adopté en novembre dernier le calendrier des assemblées pour l'année 2016 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la date de l'assemblée du mois de janvier 2016 ;

12-2015-400

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
Et résolu,

Que le Conseil change la date de l'assemblée régulière pour le mois de janvier 2016, à savoir :

« *La date de l'assemblée sera le lundi 11 janvier 2016 à 19h30 au lieu du mercredi 13 janvier 2016 à 19h30.* »

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.15 Demande des Chevaliers de Colomb de Disraeli pour une aide financière pour la Guignolée du 19 décembre 2015.

CONSIDÉRANT QUE les Chevaliers de Colomb demandent à la Ville de Disraeli une participation financière pour la Guignolée qui se déroulera le 19 décembre 2015 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli donne annuellement une somme d'argent considérable au Centre d'Entraide de la région de Disraeli pour le bon fonctionnement de ses activités ;

12-2015-401

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
Et résolu,

Que le Conseil informe les responsables des Chevaliers de Colomb que la Ville de Disraeli ne participera pas financièrement à leur projet de la Guignolée du 19 décembre 2015.

Que le Conseil municipal souhaite tout le succès escompté pour leur événement du 19 décembre prochain.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.16 Demande de permis de colportage de la Fondation canadienne du rein pour la période du 2 au 24 avril 2016.

CONSIDÉRANT QUE la Fondation canadienne du rein a fait une demande afin d'avoir l'autorisation de faire du porte-à-porte pour leur campagne de financement ;

CONSIDÉRANT QUE cette campagne se déroulera du 2 au 24 avril 2016 ;

12-2015-402

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
Et résolu,

QUE le Conseil autorise la Fondation canadienne du rein à faire du porte-à-porte entre le 2 et le 24 avril 2016, selon l'horaire établi dans la réglementation municipale.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.17 Autorisation de paiement d'honoraires professionnels à SNC Lavalin inc. – travaux d'installation d'un ponceau au parc Industriel, rue Beaudoin.

12-2015-403

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU

APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT

Et résolu,

Que le Conseil autorise le paiement à SNC Lavalin inc. au montant de 8 048.25 \$ taxes incluses pour honoraires professionnels pour les travaux d'installation de ponceau au parc Industriel, rue Beaudoin.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

- 9.18 Autorisation de paiement d'honoraires professionnels à CIMA+ - projet de l'usine de traitement de l'eau potable.

12-2015-404

Il est,

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**

Et résolu,

Que le Conseil autorise le paiement à la firme CIMA+ au montant de 34 389.03 \$ taxes incluses pour honoraires professionnels pour le projet de l'usine de filtration de l'eau potable.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

- 9.19 Autorisation de signature de l'entente intervenue entre la Polyvalente de Disraeli et la Ville de Disraeli pour l'utilisation de la bibliothèque.

12-2015-405

En conséquence, il est,

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**

Et résolu,

Que le Conseil autorise la signature de l'entente intervenue avec la Polyvalente de Disraeli pour l'utilisation de la bibliothèque de la Polyvalente de Disraeli.

Que le Conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli ladite entente.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

- 9.20 Frais d'abonnement pour l'utilisation de la bibliothèque pour l'année 2016.

12-2015-406

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'ajuster la tarification pour l'abonnement à la bibliothèque municipale pour les résidents et les non-résidents de la Ville de Disraeli ;

En conséquence, il est,

**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

Et résolu,

Que le Conseil adopte la tarification suivante pour l'utilisation de la bibliothèque :

Résident de la Ville de Disraeli

Abonnement :	Individuel	10 \$
	Familial	15 \$
	Aîné	5 \$

Non-résident de la Ville de Disraeli

Abonnement :	Individuel	100 \$
	Familial	125 \$
	Aîné	100 \$

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.21 Nettoyage des trottoirs pour la saison hivernale 2015-2016.

CONSIDÉRANT QUE la Ville dans son processus de saine gestion des interventions à réaliser en période hivernale ne voit pas la nécessité de dégager certains trottoirs durant l'hiver 2015-2016 ;

12-2015-407

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
 Et résolu,

Que le Conseil informe l'ensemble des contribuables de la ville que les sections de trottoirs suivantes ne seront pas ouvertes durant l'hiver 2015-2016, à savoir :

- Avenue Montcalm
 Entre St-Alphonse et St-Joseph Est
 St-Thomas et Ste-Luce
 Ste-Luce et St-Jean
- Rue Jacques-Cartier
 Entre St-Thomas et Ste-Luce
 Ste-Luce et St-Jean
- Rue Champoux
 Entre St-Joseph Est et Grégoire
 Grégoire et St-Gérard
- Rue Champagnat
 Entre St-Joseph Ouest et chemin de la Croix.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.22 Autorisation de signature pour l'entente de partenariat relative à la fourniture de service des cadets de la Sûreté du Québec – été 2016.

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite obtenir les services offerts dans le cadre du programme de cadets de la Sûreté du Québec;

12-2015-408

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
 Et résolu,

Que le Conseil autorise le maire à signer pour et au nom de la Ville l'entente de partenariat relative à la fourniture de service des cadets de la Sûreté du Québec pour l'été 2016.

Que la Ville obtiendra les services de deux cadets pour un montant de 10 000 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.23 Don d'un coffre d'outils de la succession de M. Charles-Édouard Oceau.

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la succession de M. Charles-Édouard Oceau désire remettre à la Ville de Disraeli le coffre d'outils de leur père qui lui a servi durant des années pour exercer son métier d'ébéniste ;

CONSIDÉRANT QUE M. Guy Toupin, conservateur émérite retraité du musée de la civilisation de Québec évalue à 7 000 \$ la valeur du coffre ;

12-2015-409

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu,

Que le Conseil est très intéressé à accepter le don des dames Ginette et Angèle Oceau du coffre d'outils d'une valeur estimée à 7 000 \$ par M. Guy Toupin.

Que le Conseil remettra à la Société historique de Disraeli comme patrimoine historique cette pièce de grande valeur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

10.- URBANISME

Aucun

11.- AUTRES SUJETS

- 11.1 Eau potable
- 11.2 Budget 2016 (coupure MAMOT)
- 11.3 Déneigement des trottoirs
- 11.4 Assemblée extraordinaire – budget 2016 le 22 décembre 2015 à 19h30

12.- PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les contribuables à poser leurs questions

13.- & 14.- CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

12-2015-410

PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET

QUE cette séance soit levée.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté

CORRESPONDANCE DU MOIS

➤ Aucune

Je, Jacques Lessard, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues
au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le dir.-gén. / sec.-trés.
de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

M. Jacques Lessard, Maire

M. Patrice Bissonnette, Dir. Gén. / Sec.-trés.
